NUMERO 39

Journal Général de L'europe

MARDI 31 MARA 1789.

DANEMARCK: Nouveaux détails sur la conspiration contre les stottes Russe & Danoise; On en connoit l'auteur; l'est un Suedois de dissuction; on sui donne asyle chez le ministre de Suede; cet asyle n'est par respecté; on l'enferme, on l'interroge; le ministre de Suede guitte le Danemark sans prendre congé.

On he collect qu'il peine en paroit effroyable. On he collect qu'il peine une telle fureur; Se la feule peine en fait fremir d'horreur.

P. CORNEILLE.

L'interruption des posses du Nord, a cellé chân. Elle n'avoit été occasionnée, à ce qu'il paroit, que par des vents contraires & constant de N. O. & de N. N. O. & la reprise du troid, qui, malgré la saison avancée, a été assez violent pour couvrir une séconde fois de glaces, les bras de mer qui séparent la Suede du Danemark, le Danemark du continent de l'Al-leniagne.

Nous avons donc reçu à la fois les lettres de Copenhague du 7, du 10 & du 14 de ce mois. A ces époques l'horreur inspirée par la découverte de l'asfrent complôt, dont nous avons parlé N° . 34, n'avoit flit que s'accroître; & Findignation contre les Suédois étoit générale. Car c'est décidément un Suédois qui est réconnu pour l'auteut de cette trame perfade; c'est un genérale c'est un officier de marque. En voils déjà trop sans doute pour ne pas saire sousgonner que le coup part d'une main plus élevée engonner que le coup part d'une main plus élevée enguierent un nouveau dégré de certifides, ant par les éclaircissemens, qu'on a déjà tirés de l'aveu des complices, que par diverses autres circonstances qui se sons

Tome II.

passées à la suite de cette découverte. Voici un récit

détaillé de toute l'affaire.

Un officier Suedois, le lleutenant-colonel baron de Benzenstiern, qui séjournoit à Copenhague depuis quelque tems, avoit achété d'un Capitaine de navire ironmé Obrien, un bâtiment qui mouilloit dans cette rade; il pouvoit valoir 3000 rixdalers, le Suedois en offrit 12000 & l'obtint. Ce navire nominé la Comtesse Reventlau étoit arrivé pendant l'autômne dernier des Indes à Ostende & delà à Copenhague, d'où il devoit repartir pour Ostende avec une cargaison de fer. Déja même il étoit sur son départ, lorsque les glaces le retinrent dans la rade. Ce fut alors que Benzen-Riern non seulement conclut son marché d'achat avec le Patron, mais encore vint à bout de le corrompre par l'appat d'une fomme additionelle de 2 mille livres sterlings, & convint avec lui qu'il conduiroit le complôt de cette maniere. Obrien devoit substituer à sa cargaison une de rum & de matieres combustibles; il dévoît enduire de goudron toute la carcasse extérieure du bâtiment, les mats, les voiles & tous ses agrêts; enfin tous les préliminaires accomplis, comme ils le furent en effet, il devoit au premier vent favorable de N.O. & après qu'un vailleau Russe de 100 canons qui étoit tout près, feroit calfaté, couper tous les cables, lever l'ancre & mettre le feu au navire. On se flattoit par ces mesures qu'aucun vaisseau n'échapperoit à l'embrasement; que peut-être même aussi toute la flotte Danoise seroit la proie des flammes. Obrien étoit animé d'ailleurs à étendre les dommages le plus possible, par une forte recompense cu'on lui avoit promise, pour chaque vaisseau incendié, & en outre d'autres avantages considérables qu'on ne spécifioit point.

Il y avoit dans le même-tems à Copenhague un autre Anglois, nommé Test, employé dans un comptoir : c'étoit un ancien ami d'Obrien, & leurs liaisons s'étoient encore plus étroitement resserves pendant cet hyver, à l'occasion d'un danger qu'avoit couru l'est sur la glase, & d'où Obrien l'avoit retisé au rilque même de sa propre vie. Il crut donc pouvoir consier à ce Test l'accord qu'il avoit fait avec le Sue-

Rois; mais soit que celui-ci eut des scrupules & que sa conscience se resusat à tremper dans un complot si noir; soit plutôt parce qu'il éprouvoit des difficultés pour trouver de l'argent sur la lettre-de-change de 2000 liv. st. dont on ne lui avoit remis que la deuxieme expédition, tandis que la premiere avoit été envoyée à Hambourg, pour y être acceptée & payée en échange de cette seconde, il prit le parti d'aller dénoncer cette affreuse trame au chef de la police. On le conduifit auflitôt chez le vice-amiral de Fontenay, qui lui ordonna d'aller chercher Obrien & de l'amener. Au premier mot, celui-ci s'apperçut qu'il étoit trahi, il s'emporta contre Test en invectives & en menaces, & il alloit même le tuer d'un coup de pistolet, s'il n'en avoit été empêché par ceux qui étoient présens. On vint cependant à bout de l'arracher delà & de le conduire avec Test chez l'amiral, où le dernier sit une déclaration par écrit de toute l'affaire, qu'on fit ensuite signer à Obrien. Au moment même, le chef de la police fortit de la chambre voifine, fignifia au capitaine qu'il l'arrêtoit prisonnier. L'Anglois s'emporta une seconde fois, puis se radoucit, puis supplia, & promit sur son honnenr & sa vie qu'il livreroit le Suedois dans l'espace de deux heures, si on consentoit à lui rendre la liberté. Mais on lui refusa cette demande, & le chef de la police le fit enfermer dans la falle du confeil, où il est resté plusieurs jours.

Au sortir de cet interrogatoire, ou alla visiter le navire où l'on trouva tout exactement comme il avoit été dépeint. Si le projet eut réussi, c'en étoit sait de la flotte Danoise, & probablement de tout le quartier de Marienbourg qui avoisine le port. On ne peut même songer sans fremir à l'étendue des ravages qui pouvoient en provenir, vû l'explosion des poudres seules, dont il y avoit sur les vaisseaux plusieurs centaines de barils, outre les canons qui étoient tous

chargés.

Après que la réalité du complôt eut été parfaitement constatée, on s'occupa de la recherche-de son principal auteur, le baron de Benzenstiern. Il sétoit déjà resugié dans l'hôtel du ministre de Suede, M. L'Albedyhl; ce que sachant le peuple & les masses

N 2

lots Russes sur-tout, ils vinrent entourer l'hôtel, & firent mine a dissérentes sois de le forcer pour en arracher le traitre. Ce ne sut qu'avec beaucoup de peine que la police put calmer la fureur qui les agitoit, & il fallut promettre que le coupable n'échapperoit.

pas à la justice.

Cependant sur le refus réitéré que fit le ministre Suédois de le relacher, on convoqua tout le corps diplomatique chez le premier ministre le comte de Bernstorff, & après une conférence affez longue, il fut résolu que le crime du baron n'étoit point de nature à ce qu'on eut égard à la sauve-garde de l'ambaffadeur, & qu'on pourroit l'enlever dans l'hôtel même. Mais sur ces entrefaites, l'envoyé de Suede avoit essayé de remettre le baron fous la protection d'un certain autre ministre étranger. Pour cet effet on lui avoit fait endosser la livrée d'un des laquais de la maison, & il étoit sorti de l'hôtel ainsi deguité. derriere une chaife de poste dans laquelle etoit atsis le secrétaire de l'envoyé. Heureusement la police étoit trop fur ses gardes, pour laisser passer inconsidérement aucune voiture, & il parut qu'elle avoit découvert la rufe. Ce fut probablement ce qui engagea l'autre ministre à ne pas se compromettre davantage dans cette affaire deshonorante. Car quoique tout fut disposé dans fon hôtel pour recevoir le transfuge, quoique déjà celui-ci, selon qu'on en étoit convenu, lorsque les chevaux en paffant devant l'hôtel eurent rallenti leur marche, eut adroitement fauté en bas de la voiture & entré par une porte qu'on avoit laissée ouverte à dessein, il n'y demeura point long-tems; & le certain ministre dont on tait le nom, mais qu'on devine. s'empressa de relivrer le baron à M. d'Albedyht, dont l'hôtel fut aussitôt assailli par les espions & les gardes de la police, de forte qu'il ne resta plus au baron Suédois aucun espoir de s'évader.

Peu de tems après, ensuite de la résolution prise chez le comte de Bernstors, le commandant de la ville, le chef de la police & un fecrétaire du département des affaires étrangeres se rendirent à l'hôtel, & firent à M. d'Albedyhl la requisition sormelle de livrer le coupable; il ne put s'y resuser, & on le conduist sur le champ à le citadelle, où il est renfermé dans la même prison qu'a occupée le tameux Struentée. Il doit s'attendre à éprouver pour le moina un fort aussi funcse.

On a fur le champ nommé une commission pour faire les perquisitions nécessaires & instruire le procès. Benzenstierne a subi son premier interrogatoire le 9; le lendemain on a entendu la déposition des gens compolant l'équipage du navire Anglois. On avoit préalablement confronté le patron Obrien avec le baron, & il en avoit été reconnu comme l'auteur de la conspiration. Deux autres Suedois suspects out été arrètés à Helfingoer. Du reste la découverte de cette trahison a fait redoubler de prudence & d'activité; de prudence, en ce que la garde des portes a été renforcée, & qu'on a pris dans toutes les maisons, les noms des étrangers qui s'y trouvoient; d'activité, dans les préparatifs de guerre dont les travaux ont été recommencés & sont poussés avec une sorte d'animosité que l'on conçoit sans peine. Il y a dans les ports de Copenhague & d'Helfingor 20 vaisseaux de ligne, qui n'attendent pour mettre à la voile que l'ouverture de la navigation; 11000 hommes, taut matelots que foldats sont destinés à les monter. On 2 ordonné des préparatifs analogues dans l'armée de terre, & le general en chet, prince de Hesse étoit attendu incessamment à Copenhague pour y concerter le plan de la campagne.

Car il ne faut plus douter que cette campagne n'ait lieu. Les voilà reveillés ces anciens refleutunens, ces haines nationales qui ont enfanglanté le Nord pendant tant de fiecles! Puisqu'elles ont enianté dejà les mêmes forfaits, elles produiront encore les mèmes dévastations. Des perfidies de cette nature ne le pardonnent pas; il faut du sang pour les satissaire; il faut du sang pour en laver la honte. Mais quoi! aurions-nous la pensée témeraire de saire rejaillir l'opprobre d'un indiv du sur une nation entiere, sur les chess dumoins de cette nation? Ah! sans donte, c'est avec regret, c'est avec le sentiment le plus prosond de la douleur que nos soupçons atteindroient jusqu'à la personne d'un prince doué des qualités les plus

aimables de l'esprit & du cœur, qui s'est montré digne du trône en y montant, qui paroissoit d'abord n'y faire sièger avec lui que la raison & la justice, qui a rendu des services essentiels à sa patrie, qui a fait beaucoup pour le bonheur de ses peuples, qu'on a pu croire ensin capable des plus grandes choses, si l'ambition, si la soif du pouvoir, si l'amour désordonné de la gloire, n'avoit pas dévoré son jeune cœur. L'ambition ne siétrit pas seulement toutes les vertus; elle engendre encore tous les crimes, parce qu'elle les au-

torile, parce qu'elle les justifie tous.

Eh! comment pouvoir se diskmuler, qu'une influence puissante ait dirigé les menées de Benzenstiern? Peuton supposer qu'un homme de naissance, un homme en place, un homme au-dessus des saveurs ordinaires de la fortune, se prête à une action aussi noire, s'expose au danger le plus imminent de son honneur & de la vie, à moins qu'il ne soit excité, transporté, ényvré, de l'idée qu'il va servir les passions d'un roi? Comment supposer qu'un particulier fasse les avances, & se croye en état de recompenser des crimes de cette ' nature? Comment d'ailleurs, comment expliquer, si ce fut le crime de Benzenstiern seul, qu'il ait cherché un asyle auprès du ministre de sa cour? Pourquoi ce ministre n'a-t-il pas repoussé un traitre aussi exécrable? Pourquoi l'a-t-il accueilli! pourquoi a-t-il tout tenté pour se fauver? pourquoi enfin, après s'être vu forcé de le livrer, pourquoi lui-même a-t-il fui précipitamment, s'il pouvoit encore se montrer sans ignominie en présence d'un peuple qu'il n'avoit point offensé? Mais nous apprenons que M. le baron d'Albedyhl a quitté Copenhague & le Danemark, le 12 de ce mois, sans prendre congé.

SUEDE: Le comité sec: et est en pleine activité; le roi obtient tout ce qu'il veut; preparatifs immenses pour la campagne; arrivée de Dalécarliens dans la capitale.

Dans ces triftes conjonctures on s'intéresse moins au fort de Gustave III; on est même en quelque sorte fâché de le voir réussir dans ses projets, sur-tout quand ces succès ne sont dûs qu'à des moyens de sorce & de contrainte. C'est le sentiment qu'on éprouve en lisant les dernières lettres de Stockholm, qui n'annoncent plus que du calme, au moins en apparence, mais de ce calme qui nait de la crainte, & est souvent le pré-

curseur des plus violens orages.

On y voit que le Roi après avoir vaincu le parti de l'opposition en en punisant les chess, est parvenu à faire adopter au reste des Etats ou gagnés ou intimidés le supplément à la constitution de 1772, qui acheve d'étendre les prerogatives & les pouvoirs de la royauté, en même tems qu'elle abaisse les grands du royaume, & que par la politique la plus adroite elle éleve presque à seur niveau les autres ordres de l'Etat.) Nous n'avons garde toutesois de blamer ces dernieres mesures, qui sont justes sans doute, & qui mériteroient de viss applaudissemens, si un morif plus pur les avoit dictés.

Quoiqu'il en soit, depuis le 21 sevrier jusqu'au six mars, il n'y a point eu d'assemblée générale de tous les ordres. Mais le comité - secret a été en pleine activité, il s'est assemblé tous les jours, on y a travaillé avec suite, & il resultera, à ce qu'on apprend, de ses opérations que le royaume va être mis fur un tout autre pied. Les partifans de la cour font le plus grand éloge du nouveau plan; mais il nous paroit plus prudent de le connoître, avant de le juger. On ne peut nier du moins que la révolution de 1772, en donnant plus d'étendue au pouvoir exécutif, n'ait servi à mettre le royaume sur un pied de désense plus respectable; on en peut juger par les effets: C'est depuis ce tems que deux nouvelles flottes ont été construites; que tous les, ans on a ajouté de nouveaux ouvrages aux forteresses de Marstrand, Gothenbourg, Landscrone, Sweaborg, Lovisa, & Tawastehus; que tous les ans les troupes iont exercées dans des camps aux grandes & petites manœuvres; c'est aussi depuis ce tems que la capitale & les maisons de plaisance du roi ont été embellies & ~ augmentées; que de nouvelles académ es ont été érigees, que les anciennes ont repris leur splendeur, que le commerce a gagné de l'activité, que la circulation du numéraire enfin a été plus libre.

Mais ces considérations même prouvent que le roi

avoit acquis affez d'autorité en 1772, pour faire tous le blen qu'il pouvoit destrer. Pourquoi donc en a-t-il ambitionné encore une plus étendue? Nétoit-ce pas une heureuse restriction que celle qui l'empéchoit d'entreprendre une guerre offensive, fans le consentement de la nation assemblée? Peut-on attribuer à des vues saines & raisonnablés, les demarches auxquelles il vient de se porter, pour faire cesser une gene, que tous les souverains devroient au contraire souhaiter, pour leur repos & celui des peuples?

Ayant obtenu cet accroiffement de puissance, le rol m'a plus de peines à obtenir tous les secours qui lui font nécessaires, pour la pousser avec vivacité à avantage. On assure que la banque seule sui sournira deux milions; & l'on fait d'ailleurs qu'il lui est arrivé, dans le court espace de quelques semaines & encore en dermier lieu, des tramports considérables d'argent en lingôts, venant du continent; mais de quelle partie? c'est

ee qu'on ignore.

Un détachement du corps franc de Dalécarlie, que le roi a fait venir expressément comme celles des troupes, dans lesquelles il a le plus de confiance, pour fervir fes deffeins contre les membres de la noblesse, & les officiers qui seroient encore rébelles à ses ordres. est arrivée le 28 sevrier à Stockholm; un autre détachement y est arrivé le premier mars; les deux entemble forment 1500 hommes, & l'on en attend encorg 1200. Leur présence étoit d'autain nécessaire, que l'on n'étoit pas sans crainte d'une fermentation, lorsqu'on verroit arriver de Finlande, les officiers-généraux qui v ont été arrêtés. Cenx-ci les ont fuivies de près; & le 4. on a vu conduire & enfermer au château de Friedericshof avec les autres prisonniers d'état, le principal ces officiers, le brigadier & commandeur de l'ordre du Glaive, le baron de Hastfehr, qui commandoit le corps le plus confidérable de l'armée de Finlande, & étoit chef de la brigade des frontieres de Savolak & de la Carelie. Il est accufé d'avoir entretenu une correspondance traitreuse avec le commandant en chef des thouses Ruffes.

Outre le brigadier Hastsfehr, on a emmené aussi de Finlande le major Sandels, les capitaines Wulfskrone, Hortulin & Ficandt, divers autres officiers subalternes

de le ministre de campagne Monsberg. On ne tendera probablement pas de travailler à leur procès. & il y a apparence qu'ils seront traités rigoureusement. Leur défection est regardée comme d'autant plus criminelle que les habitans de la Finlande, quoique les plus intéreffés à repousser la guerre de leur pays. n'ont cependant trempé en aucune maniere dans ce complot. Au contraire ils se sont toujours montrés pleins de zele pour le service du roi, & ils viennent de le lui renouveller, en lui offrant volontairement tous les fecours qui feront en leur pouvoir, pour l'aider à poursuivre cette guerre avec vigueur. & la terminer par une paix honorable & avantageuse. C'est l'objet d'une adresse que les paysans Finnois ont présentée le 2 de ce mois à S. M. & que nous ferons connoître incessamment.

FRANCE: Seconde lettre aux Reductieurs; extraîs des diverses assemblées de bailliages; les premiers endres se decident pan-tout à des sacrifices.

» Je continuerai, messieurs, à vous envoyer la substance très abregée de ce qui se passe journessement tantôt dans l'une tantôt dans l'autre de nos provinces, à l'oceasion des Etats-generaux. Presque toutes sont aujourd'hui en activité, & nous avons le bonheur de voir auffi presque partout l'harmonie se rétablir entre les ordres. Il est vrai que les deux premiers ont la fage politique de renoncer de bonne grace aux exemptions pécuniaires qui les distinguoient ci-devant du peuple ; & voilà ce qui rapproche les esprits. Mais je ne cesserai, messieurs, de le repéter; je crains que tout le monde, clergé, nobleffe & tiers-Etat ne fe laiffent leurrer par cette prétendue égalité dans la répartition des charges publiques. Personne ne paroit se douter qu'il existe une autre source d'inégalité, source plus suneste mille fois, que les exemptions les plus odieuses. Car après tout la plupart de ces exemptions n'étoient qu'apparentes, & la classe des non-exempts favoit bien s'en dédommager, & se faire rembourser ce qu'ils donmoient à l'impôt de plus que les privilégiés, foit par nue augmentation de falgires, foit par un furhaussement dans la vente des denrées. Mais ces discussions seront l'objet d'une autre lettre, je ne vous ai promis aujour-

d'hui que de l'historique.

"On n'en doit pas moins favoir le meilleur gré, à tous ceux qui se sont résolus à des facrisces; & c'est vraiment une satisfaction pour les François, de savoir de de publier que leurs princes en ont donné-les premiers exemples. C'est ainsi que Mgr. le comte d'Artois a sait déclarer son vœu patriotique, dans les assemblées temes à Bourges, par l'organe de M. le duc de Cha-

rost, son tondé de procuration.

" Monsieur, a dit le duc de Charost, adressant la parole au président de l'assemblée le comte de la Chatre, grand - bailli d'épée du Berry, C'est moi que Mgr. comte d'Artois a bien voulu choisir pour être son representant dans cette province; gentilhomme & citoyen François, car les auguses rejettons du sang royal s'honorent de ca double titre, ce prince ne m'a point recommande ae reclamer de vou pour la conservation des veritables draits de son appanage; ils tiennent à ceux du trône qui furent toujours chers à la nation; mais il m'a expressement prescrit de témoignes à l'ordre dont il est membre, à tous les citoyens du Berry, dont-il aime à se regarder & à être regarde comme cityen. combien il est éloigné de son cœur de vouloir que l'existence de son appanage puisse jamais servir de motifou de pretexte à des exemptions d'impors onéreuses à la province & à l'Etat, ou devenir dans cet instant un obstacle à son vif desir de partager les sentimens de justice & de desinteressement de la noblesse du Berry, le zele & le patriotisme dont tous les l'ordres de cette province sont également animés.

" Qu'ilest doux pour moi d'être l'organe de tels sentimens, si dignes d'un prince François, auprès a'une province qui, dès ma plus tendre jeunesse, ma accoutumé à ses bontés, & pour laquelle ma reconnoissance égalera toujeurs mon devouement, & de pouvoir vous en rendre depositaire, vous, M., dont le nom si connu & si cheri d'elle depuis des siecles, n'y étoit plus prononcé depuis long-tems qu'avec l'expression du régret ». " Dans la séance du 18 mars, l'ordre de la noblesse a arrêté unanimement, 1° de remercier l'ordre du Tiers des sentimens qu'il lui temoigne : 20. de l'engager, avant que les deux ordres se reunissent par commissaires, à renfermer dans un seul-cahier les demandes des differens bailliages: 30. que l'ordre de la noblesse fournira de son côté un cahier de ses demandes 4 ° que les commissaires nommés respectivement rendront compte à leurs ordres des moyens de les fondre en un feul, & qu'alors les deux ordres se reuniront pour inviter celui du clergé à se joindre 2 leurs deliberations dans tous les objets qui n'interesseront pas la police particuliere & interieure de chaque ordre. 50. arrêté de plus d'assurer MM. du tiers que la noblesse est animée du plus grand desir de vivre & d'agir fraternellement avec eux dans tout ce qui pourra concourir à leur bonheur, au bien de l'Etat & à la gloire du roi & de la nation.

Dans la séance du 19 Mars, l'ordre de la noblesse du Berry, considerant que le salut de la patrie est sa loi suprème; qu'accoutumé à verser son sang pour la desendre, il est digne de la justice & de la generosité de sacrisser sa fortune pour la sauver; a arrèté unanimement; 1°. D'exprimer aux deux autres ordres le vœu le plus cher au cœur de la noblesse, celui de se montrer citoyen; 2°. De faire connoître à l'ordre du clergé son vœu pour supporter également avec les deux autres ordres, toute les charges de

l'Etat.

"Le même patriotisme a éclaté dans l'assemblée générale des 3 ordres de la senechaussée de Lyon, qui a eu lieu le 14 de ce mois; & voici comme la noblesse y a annoncé le facrisce qu'elle faisoit d'une partie de les privileges. "Messeurs, a dit en son nom M. Deschamps sils, la noblesse du ressort de la senechaussée de Lyon étant rassemblée dans l'hôtel de l'administration provinciale de cette ville, en exécution du réglément pour la convocation des Etats-generaux, a unanimement arrêté & déclaré que, pour donner au roi & à la nation toutes les preuves de dévouement qui sont en son pouvoir, à l'esse d'opérer le rétablissement de la chose publique, elle renonçoit comme elle renonce à toutes exemptions & privileges relatis aux impôts qui seront légalement con-

femis par les Etats-generaux, & qu'esse entend y contribuer proportionnellement sans dissinction de personnes & de rangs; laquelle déclaration esse a voulu être annoncée dans cette assemblée des trois ordres, & qu'elle soit inférée dans les cahiers, & réiterée aux Etats-generaux par les deputés de la noblesse.

"M. de Castellas, doyen des comtes de Lyon, sonde de la procuration de M. l'archeveque, & président

de l'ordre du clergé, a dit :

" Que les ordres n'avoient pas pu, dans ce moment, prendre une delibération reguliere; que, quoiqu'il n'ent aucun pouvoir de son ordre pour annoncer son vœu, il pouvoit assurer MM. du tiers-Etat, que l'ordre de la noblesse ne surpasseroit pas celui du elergé en generosité & en facrisice. "

" Les cent cinquante deputés de la visse de Lyon, M. Rey, lieutenant-general de police de ladité visse,

portant la parole, ont dit ensuite:

» Que le tiers-État de la ville de Lyon s'empressoit d'exprimer & d'offrir l'hommage de la plus vive & de la plus respectueuse reconnossance que lui inspirent les déclarations que viennent de faire les ordres du clergé & de la noblesse; elles leur assurent de nouveaux droits aux distinctions honorissques qui sont leur partage, & que le tiers ne leur enviera jamais. »

m. Rey a ajouté que les Bourgeois de Lyon, non moins justes, lui avoient donné la mission de faire au tiers-Etat de la campagne la déclaration suivante prise dans le cahier: « Le vœu exprimé dans l'article de se cahiers relatif à la constitution pour voir supprimer toutes les dissinctions pécuniaires, & établir une répartition de l'impôt exactement calculée sur les propriétés respectives des contribuables, entraîne nécessairement la chûte des privileges & exemptions relatives à la taille & à la corvée dont jouissoient les bourgeois de la ville de Lyon sur les héritages situés hors l'enceinte de la ville; les bourgeois consentent à cette renonciation avec plaisir pour donner aux habitans des campagnes une preuve de la justice & de l'attachement qu'ils leur doivent. »

"A Senlis, malgré les difficultés qui se font élevées, zu fujet de la réduction du tiers-état, l'assemblée a nommé des commissaires pour la rédaction des cahiers; mais elle n'est pas encore achevée. La même redaction éprouve de grandes disticultés dans plusieurs autres baillages, sur-tout parce que la plupart des communautés ne sont que des plaintes ou des demandes locales, qui ne nennent que très-indirectement à l'intérêt général Quelquesois cependant les doléances sont courtes & frappées au coin de l'originalité, sans être pour cela moins patriotiques. Telle elt entr'autres celle de la noblesse des Voges & des gentilshommes verviers qui s'expriment de cette maniere.

n'Nous fommes tous les enfans du même pere : tous les individus des trois ordres doivent contribuer à fa subfissance & à ses besoins, à proportion de leurs facultés; c'est le vœu de la nature; c'est le nôtre particulier; & notre seule doleance est le regret que nous avons de n'avoir pas plutôt osser cette contribution.,

"Telle est encore la petition d'un praticien de Blois; il a representé à l'assemblée que les constreres de lui-même faisant des trais énormes pour les plus petites causes émues entre les habitans des campagnes, il seroit convenable de supplier S. M. d'ordonner qu'il stut élu dans chaque village tous les ans, au moins trois juges de paix, qui concilieroient sans frais tous les petits differens, au-dessous d'une somme de 50 h-vres; & cet honnéte homme a ajouté avec raison que l'espoir d'être honoré du choix du village, pour être juge conciliateur, seroit germer par-tout l'amour de la paix & la baine de la chicane.

"Je reserve dans une premiere à vous faire conmoître quelques uns des membres déjà choisis pour être les representans de la nation aux États-generaux. Comme le bonheur public va dependre d'eux, il importe de fixer d'avance sur leurs personnes l'opinion publique, & de savoir ce qu'ils sont, ce qu'ils peuvent,

ce qu'on doit en attendre. »

Fin du réglement pour la convocation des Etats-generaux dans la province de Bretagne.

XII. Quant aux collégiales, communautés rentées, feculieres & regulieres des deux sexes, prieurs, bens-

sciers & recteurs curés des villes & des campagnes, il leur fera adressé par le gouverneur de la province, au nom du roi, des lettres pour se réunir en assemblée dans la ville épiscopale de leur diocese le 2 avrilt; les prieurs & beneficiers s'y rendront en personne, ainsi que les recteurs-curés dont la paroisse n'est pas distante de plus de deux lieues de la ville épiscopale: les recteurs-curés des cures plus éloignées n'y viendront en personne qu'autant qu'ils auront assuré pendant leur absence le service de leur paroisse; mais ils pourront donner leur procuration à quelques personnes de leur ordre.

Les collegiales & les communautés rentées, feculieres & regulieres, éliront chacune un representant, membre du clergé, pour se rendre en leur nom à la-

dite assemblée diocesaine.

XIII. Les assemblées diocesaines, convoquées pour le 2 avril, prepareront les doleances, avis & reprefentations qu'elles ju geront convenables; ensuite elles se reduiront par élection au nombre de membres prescrit par l'état annexé au present reglement.

XIV. Les personnes ainsi choisies dans chaque assemblée diocesaine se rassembleront dans le même lieu, le 20 avril, & S. M. leur fera connoître ses intentions sur le nombre de deputés de leur ordre que chacune d'elles pourra nommer, pour se rendre le 27 à l'assemblée des Etats-generaux.

XV. Le reglement du 24 janvier sera executé en tout ce à quoi il n'est pas derogé par le present re-

glement.

Fait & arrête par le roi, étant en son conseil, tenu à Versailles le 1786. Signé LOUIS; & plus bas, LAURENT DE VILLEDEUIL.

ARTICLES DIVERS.

Extrait des lettres de Londres du 24 mars. "Les 3 dernieres féances du parlement ont été occuprées à l'ordinaire par l'examen des bills annuels & les subfides, qui n'éprouvent ni débats ni altérations, sur lesquels par conséquent il est inutile de revenir. Mais dans peu nous serons dédommagés de oette stérilité parlementaire par des questions de la plus grande a, fur la motion de M. Wilberforce, fixé le 23 avril, pour regler ultérieurement les abus qui se commettent dans la traite des Negres. Car l'humanité de ce siecle n'a pu obtenir encore l'abolition entiere de cet infame trafic — Il est que ilon aussi de fixer par une loi, la manière de se conduire à l'avenir, lorsqu'il s'agira de suppléer au désaut de l'autorité royale, provenant soit d'une maladie semblable à celle qu'à essuyée le roi actuel, soit de toute autre cause. C'est encore une dextérité de M. Pitt, qui par-là mettra son crédit à l'abri de toute crainte de rechute. Un autre bill non moins important est celui que doit présenter pientôt le lord Pettre, & dont l'objet est d'introduire en Angleterre la tolerance du Papisme.

Le 14 de ce mois le lord lieutenant d'Irlande, est venu annoncer solemnellement au Parlement de ce Royaume le retablissement du roi & la reprise de ses sonctions royales, ce qu'il a fait par 3 discours assez semblables à ceux qui ont été prononcés en Angleterre. On a voté unanimement dans les deux chambres des adresses de remerciment pour le roi & le vice-roi.

Extrait d'une lettre particulière de Francfort le 22 mars. » Les discours que le roi de Suede a prononcés, lors de la revolution dont nous avons parlé, indiquent que S. M. étoit vivement animée contre l'ordre équestre, & qu'elle a vu l'espece d'insurrection de l'armée de Finlande, comme l'ouvrage d'une main ennemie. Deux partis agitoient des longtems ce rovaume, ils étoient designés par les noms de chapeaux & de bonnets. Les chapeaux votoient pour l'aristogratie, & les bonnets pour la royauté; on affecte de prefumer que la maniere prompte dont le roi vient de se restaisir de l'autorité suprême est une suite des liaifons de la cour de Stockholm avec une puissance. d'Allemagne, qui est bien loin de songer à favoriser l'aggrandissement des deux cours imperiales; & on a fait dériver de cette combinaison l'apparence d'une guerre nouvelle & prochaine. On veut à toute force que la Prusse réunie à l'Angleterre & à la Suede,

s'occupe de donner une confifance très active à la confederation germanique; & les politiques ne s'en tenant pas là, supposent qu'il va se former une confederation opposée entre les deux Empires, le Dannemarck & quelques autres puissances du Midi. Les projets ne tendent à rien moins qu'à une guerre generale; on doit s'attendre du moins, comme l'année derniere, à voir ce sleau ravager deux contrées differentes de l'Europe, le Nord & l'Orient. La detresse des sinances des autres puissances les empêchera, si

elles font sages, de se mettre de la partie.

" S'il faut en croire certains avis, les Ottomans sont determinés à s'en tenir au lysteme de defente, qu'ils ont employé dans les precedentes campagnes, & a fixer autant qu'ils le pourront leurs ennemis fur la rive gauche du Danube. Les Boimaques, peuple intrepide & nombreux, ont declare, dit-on, a la Porte qu'ils n'avoient besoin d'aucunes troupes pour les defendre, & qu'il leur sufficie pour cela de recevoir quelques secours en vivres. Il semble d'ailleurs qu'audelà du Danube, les armées imperiales feroient également exposées aux dangers, qui maissent de la d.fficulté des pays & de la communication des subsiftances. Les troupes legeres Turques les harceleroient continuellement avec cette velocité destructive, dont les campagnes de la Moldavie ont donné plus d'un exemple. Enfin depuis Belgrade jusques à la Mernoire, il existe un territoire immense & un nombre infini de postes que les troupes Russes & Autrichien-. nes ne peuvent laisser fans danger derriere elles, avant d'avancer en front de bandiere dans la Servie, la Bessarabie & les autres provinces au Nord de Constantinople.

"On s'occupe beaucoup du voyage rapide que le prince de Nassau Siegen sait actuellement dans plusieurs cours de l'Europe. Les politiques supposent qu'il est chargé de negociations secrettes de la part de la cour de Petersbourg; on a dit aussi que la cour de Madrid avoit offert sa mediation à la Porte. Mais ce bruit exageré n'avoit d'autre sondement, que le desir manisesté du seu roi d'Espagne, de voir terminer par une negociation amable la guerse actuelle de la Tur-

quie. »